

Pour répondre aux directives gouvernementales, un groupe de travail (élus, direction de l'école, agents) a été constitué afin de réfléchir aux conditions de reprise de l'école Denis Forestier dans le cadre de la crise sanitaire. En fonction des nombreuses contraintes que nous avons identifiées, le groupe de travail a décidé que l'ouverture ne sera possible qu'à partir du **Jeudi 14 Mai 2020 pour les élèves de la Grande Section au CM2**. Il n'y aura pas d'accueil pour les élèves de Petite Section et Moyenne Section.

L'accueil des enfants dont les parents n'ont pas de solution de garde sera privilégié.

La continuité pédagogique à distance est maintenue. Encadré par un enseignant, les élèves présents réaliseront le travail envoyé par leur maître respectif.

La capacité d'accueil est limitée à 12 enfants par groupe maximum (du fait de la surface des classes) soit 48 enfants au maximum. L'organisation se fera sur 4 groupes.

Face à une situation où les demandes seraient supérieures à la capacité d'accueil, nous serions contraints de privilégier les critères énoncés par M. Edouard PHILIPPE, Premier Ministre, à savoir les enfants des personnels nécessaires à la gestion de crise, en décrochage scolaire et/ou numérique.

Chaque classe sera encadrée par un enseignant et un agent.

En présence de jeunes enfants, l'équipe veillera au mieux à faire respecter les gestes barrières.

L'organisation de la semaine se fera sur 4 jours (pas d'école le mercredi). Les horaires seront inchangés :

- 7h30-9h garderie payante
- 9h-12h classe
- 12h-13h30 cantine payante
- 13h30-15h30 classe
- 15h30-16h30 temps d'activité gratuit
- 16h30-18h30 garderie payante

Pour faciliter l'organisation et pouvoir vous répondre le 11 Mai, merci de bien vouloir remplir un questionnaire par enfant.

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

Est-ce que votre enfant viendra à l'école ?	OUI	NON
Mangera t il à la cantine ?	OUI	NON
Est-ce que votre enfant utilisera la garderie le matin ?	OUI	NON
Est-ce que votre enfant utilisera la garderie du soir ?	OUI	NON
Est-ce que votre enfant sera présent au temps d'activité de 15h30 à 16h30 ?	OUI	NON
Pour ceux qui sont concernés, allez-vous utiliser le transport scolaire ?	OUI	NON

Votre réponse est urgente et impérative au plus tard Jeudi 7 Mai 12h par mail à ecole@ville-maurs.fr

Vous pouvez aussi contacter la Mairie au 04.71.49.00.32 ou déposer le questionnaire dans la boîte aux lettres de la Mairie